

tore



QUADRIMESTRIEL - SEPTEMBRE 2015 - N°56



Année pluvieuse... année heureuse!

1976, 1989, 2003, 2015. D'après l'étude Climsec du Centre National de Recherches Météorologiques, 1976 a été la sécheresse la plus sévère en termes de

> déficit de précipitations, 1989 celle du plus fort déficit d'humidité des sols superficiels.

Bilan 2014 Santé des Forêts en Franche-Comté

en page 5

En juillet 2015 comme en juillet 89 et sur les mêmes sites, les feuilles des hêtres brunissent. Les pluies de la fin d'été 89 font « refeuiller » les hêtres. Les feuilles sont petites, tombent en octobre, les bourgeons ressemblent à ceux du charme. Printemps 1990 les houppiers sont clairs, de nombreux rameaux sont secs et les feuilles minuscules. Au fil des saisons, la situation s'arrange pour ceux qui n'ont pas pris un coup de soleil mortel.

Comment ne pas tenir compte dans notre gestion de ces événements climatiques à répétition et persister dans des itinéraires sylvicoles à risques, qu'il s'agisse de peuplements purs, de peuplements surannés sans régénération...

Encore faut-il pouvoir régénérer nos forêts avec les essences adaptées à ces aléas climatiques de plus en plus violents. Dans le Haut Jura, en forêt de Chaux, sur le plateau de Sappey, il est de plus en plus difficile d'avoir un semis de sapin, d'érable sycomore, de tilleul ou de chêne. La faute, non pas au changement climatique ou à la compétence du propriétaire du gestionnaire, mais à l'excès de cerfs voire de chamois dans de micro zones où il ne fait pas bon être propriétaire.

SOMMAIRE

→ ACTUALITÉS NATIONALES	2
 Actu de la Fédération 	
 Pavillon France 	3

• Droit de préférence

→ LA PAGE DES DÉPARTEMENTS 4

• Hommage à Roland Samardia

→ CAHIER TECHNIQUE DU CRPF

AG régionale

• Bilan 2014 DSF FC 5

• Brèves du CRPF

7

→ LA PAGE ECONOMIQUE 9

→ ACTUALITÉS FORESTIÈRES

 Actu du CETEF 10 • Le castor d'Europe 11

• Votre avis nous intéresse

→ INFORMATIONS GÉNÉRALES 12



Année pluvieuse... année heureuse!

SUITE DE LA PAGE 1



La suppression des plans de chasse pour revenir à des durées de chasse sans quota, le classement en bête fauve (défense immédiate par le propriétaire contre un animal qui porte dommage au bien), ne sont qu'illusions et les fédérations de chasseurs se battront contre ces revendications de toutes leurs forces; c'est leur survie qui est en cause.

Seule une action forestière forte, commune aux propriétaires privés et publics, aux gestionnaires et aux divers organismes forestiers (il y en a !), permettant de collecter les données de terrain pour les faire valoir auprès des chasseurs et de l'administration dans son rôle d'arbitre de la CDCFS, peut en l'état faire avancer ce dossier. La menace de l'indemnisation des dégâts prévue au décret de 2008, bien que parfaitement verrouillée, quand ce n'est pas le fait d'une administration départementale, est un outil sur lequel on ne peut ni ne doit s'asseoir et il faut impérativement la mettre en œuvre ,faute de quoi on se heurtera encore longtemps au même mur.

« Parlez-moi de la pluie et non pas du beau temps. Le beau temps me dégoute et me fait grincer les dents. Le bel azur me met en rage. »

Georges Brassens -1960.

Christian Bulle Président de la section Jura

'actu nationale

DES NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION



Les séances du Conseil d'Administration de notre Fédération Nationale occupent en général une demijournée. Le 10 septembre, les représentants des régions siégeant au Conseil sont convoqués pour une journée entière. L'ordre du jour est chargé :

- Préparation de l'écriture du contrat d'objectifs et de performances du CNPF pour 2017-2021 et revue des orientations stratégiques de l'établissement à valider pour le 5 novembre 2015,
- Analyse de l'argumentaire relatif à la fonctionnarisation des personnels du CNPF.
- Incidence sur l'organisation du CNPF et de nos syndicats du regroupement des régions,
- Point sur les contrats d'assurances de biens et de responsabilité,
- Etat des relations avec le SYSSO (syndicat du sud-ouest ,non adhérent de la Fédération),
- · Alliance Forêt Bois.
- Relation avec France Nature Environnement (FNE).
- · Rapport sur l'activité de FORINVEST.
- · Réflexions d'organisation interne de la Fédération,
- · Projet de sensibilisation des propriétaires forestiers et communication.
- Rapport sur le rendu des 5 groupes de travail du Plan national Foret Bois (PNFB),
- Préparation de COP 21 et de l'intervention de la forêt dans le cadre de la réunion « climat ».

L'ensemble de tout ceci ne manquera pas d'avoir une incidence sur notre vie de producteurs sylviculteurs. Nous vous tiendrons au courant des résultats de ces travaux. Si vous avez quelques idées sur ces sujets, ne manquez pas de nous en faire part. Votre appartenance au syndicat est le meilleur moyen de faire entendre votre voix.

Nicolas Polliot Président de la section Haute-Saône et Territoire de Belfort Administrateur de la Fédération nationale



Madame Dufay, présidente de la région Franche-Comté, a tenu à visiter le pavillon représentant la France à l'exposition universelle de Milan, en compagnie des responsables de la filière bois de notre région.

J'ai donc eu le plaisir de découvrir cette exposition comme visiteur privilégié accompagné par Christian Ballanche directeur de l'entreprise Simonin, constructeur du pavillon français et de Jean-François Girardot qui en a assuré l'assemblage avec ses compagnons.

Dès l'approche du pavillon, c'est son élégance, l'audace de sa construction avec ses courbes, l'équilibre de ses volumes qui vous frappent. Une magnifique réussite architecturale du bureau d'architecte parisien «TU Architects» et une prouesse technique de l'entreprise Simonin!

Je ne reviendrai pas sur les chiffres donnés dans de nombreux articles de la presse régionale et nationale. Il y a un autre aspect non relevé et qui est d'une grande importance pour nous sylviculteurs. En effet, dans sa réponse à l'appel d'offres international, C. Ballanche a fait valoir que l'intérieur de la construction serait en bois d'origine franc-comtoise.

MILAN - EXPOSITION UNIVERSELLE - PAVILLON FRANCE

UNE REUSSITE!

De plus le lamellé/collé associe le sapin et l'épicéa. Voilà deux « certitudes » qui tombent d'un coup :

- d'une part, les résineux de nos forêts peuvent participer à l'obtention de marchés publics
- d'autre part, mélanger en lamellé/collé du sapin et de l'épicéa est non seulement possible, mais est en production chez Simonin. Les sciages ont majoritairement été fournis par RHD.

Oui les produits de notre sylviculture peuvent être compétitifs à l'international et oui encore, le mélange sapin/épicéa peut entrer dans la composition de produits de haute technicité, point important quand on sait que le réchauffement climatique en cours réduira l'espace propice à l'épicéa.

Donc magnifique réussite que ce pavillon qui attire des milliers de visiteurs chaque jour ; félicitons-en les acteurs (architectes, concepteurs, constructeurs et les Compagnons). Et fierté de toute la filière bois franc-comtoise, avec l'intérieur en résineux de « chez nous » et, pourquoi pas, issus en partie d'une forêt d'un de nos adhérents, certifié PEFC!

Jean-François Joriot Président de Forestiers Privés de Franche-Comté

DROIT DE PRÉFÉRENCE... LES MODIFICATIONS LIÉES À LA LOI D'AVENIR

Le droit de préférence a été fortement impacté par cette loi. Vous trouverez ci-dessous le détail des nouvelles dispositions en vigueur depuis octobre 2014.

Notification de la vente projetée : le code forestier prévoyait, pour le vendeur, la possibilité de notifier aux riverains, soit individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception, soit par affichage en mairie et parution dans un journal d'annonces légales. Désormais, lorsque le nombre de notifications est inférieur à 10, elle doit se faire obligatoirement par courrier individuel.

Prérogatives des communes et de l'Etat : la commune bénéficie du droit de préférence au même titre que les propriétaires riverains. La procédure est identique au cas général du droit de préférence : application des exceptions prévues au code forestier, notification, délai de 2 mois, choix par le propriétaire en cas de d'acheteurs potentiels multiples.

Attention! Si la commune possède une parcelle boisée soumise au régime forestier et riveraine de la parcelle en vente, elle bénéficie alors d'un droit de préemption qui s'applique en tout premier lieu et « supplante » les exceptions prévues par le code forestier.

La commune a 2 mois à compter de la notification pour exercer son droit de préemption. Il en est de même pour l'Etat, quand une forêt domaniale est riveraine de parcelles en vente et dans ce cas, le droit de préemption de l'Etat prime sur celui de la commune.

Le préfet a 3 mois pour faire valoir ce droit de préemption.

L'application du droit de préférence nécessite souvent une étude au cas par cas. Il est impossible de décrire toutes les situations dans un article.

N'hésitez donc pas à contacter votre syndicat pour plus de précisions.

Sabine Lefevre, CIA25-90

A vos agendas! L'Assemblée générale

de section Haute-Saône et Territoire de Belfort se tiendra à Lure en novembre 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

12 juin 2015, ARC LES GRAY (70)

La Haute-Saône était à l'honneur cette année et accueillait notre assemblée régionale à Arc-les-Gray en Haute-Saône.

Les participants ont eu l'occasion de découvrir le splendide espace Festi'Val, quelques semaines après le passage d'Hugues Aufray en ces lieux.

Les forestiers y accueillaient aussi une personnalité avec la présence d'Antoine d'Amécourt, nouveau président de la Fédération, venu présenter les grands dossiers nationaux.

Autre invité avec Jean-François Guilbert, directeur de l'association French Timber. Cette association. comme son nom l'indique, est chargée de la promotion des sciages français à l'export. M Guilbert a ainsi présenté à l'assemblée un panorama des marchés internationaux et les perspectives de développement qui s'ouvrent à nos scieurs sur ces marchés.

Pour illustrer les propos de la matinée, l'après-midi était consacré à la visite de la scierie Marsolat à Velesme. Les propriétaires forestiers ont pu ainsi découvrir l'un des fleurons franc-comtois du sciage de chênes de qualité, sous les commentaires avisés du PDG, Hervé Marsolat.

Patrick Michel, CIA25-90







HOMMAGE À.... ROLAND SAMARDIA

Les forestiers à notre ami Roland

Roland était un forestier exemplaire, un passionné, visitant ses parcelles régulièrement, informant les voisins des observations qu'il avait pu faire, coupant et débardant les bois nécessaires à une bonne gestion.

Outre ses fonctions électives, Roland était investi dans nombre d'actions pour le développement de la forêt.

L'ASA des Prés Martin, un dossier qui a nécessité 7 ans de négociations avant les premiers travaux. Sa ténacité n'a jamais fait défaut. C'est tout naturellement qu'il en assurait la présidence, forcément.

La plateforme de La Mouille était sa fierté et il mobilisait les organismes forestiers pour en assurer un approvisionnement fiable et de qualité. Il en était le Président, forcément.

Il avait participé aux fondements de la Fruitière de Gestion Forestière Haut-Jura Arcade, assurant ainsi pour l'avenir une gestion durable de nos massifs forestiers. Il avait décidé dernièrement d'y adhérer. Nous cherchions un Président et avions pensé à lui, forcément.

Personne n'imaginait sa disparition aussi proche. La forêt a perdu un homme de valeur un véritable acteur du territoire Haut Jurassien.

Simplicité, disponibilité, humour et dévouement. Sa famille, chère Monique, peut être fière de lui.

Merci Roland!



Le cahier technique du cref franche comté



Bilan 2014 de la santé des forêts en Franche-Comté

Les correspondants-observateurs du Département Santé des Forêts surveillent la santé de vos bois.

L'année 2014 a été plutôt favorable pour nos forêts : malgré un printemps plutôt sec et une gelée tardive en mai, l'essentiel de la saison de végétation a été chaud et bien arrosé, ce qui a favorisé la croissance et la vitalité des arbres.

Les correspondants ont cependant recensé un certain nombre de problèmes, le principal étant la poursuite du développement de Chalara fraxinea, ce champignon qui s'attaque au frêne et engendre des dépérissements marqués pouvant conduire à la mortalité des arbres.

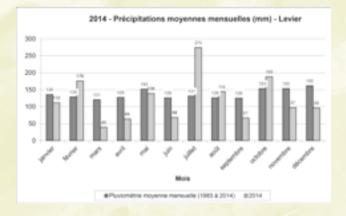
Trois autres problèmes ont également été relevés :

- pour la seconde année consécutive, une forte attaque de l'Orcheste du hêtre, tout particulièrement sur les reliefs;
- Oune légère recrudescence des attaques de Typographe, notamment dans le Doubs et en Haute-Saône :
- oun jaunissement précoce de nombreux feuillus dans le sud du massif des Vosges.

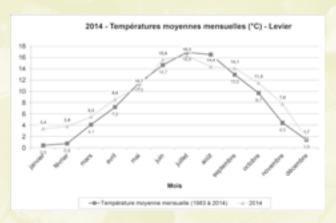
LE CLIMAT DE L'ANNÉE 2014

Hiver et printemps ont été caractérisés par une certaine douceur, avec des températures moyennes supérieures de 2°C aux normales.

La faible pluviométrie du printemps (50% de déficit en mars et avril) n'a eu de conséquences visibles que sur les plantations du début d'année en douglas et en mélèze.



La forte pluviométrie estivale (jusqu'au double des normales) s'est accompagnée de températures plus fraîches, mais les températures sont reparties à la hausse à l'automne, avec parfois 3° de plus que les normales, faisant finalement de l'année 2014 l'année la plus chaude depuis le début du XXe siècle.



BILAN 2014 DE LA SANTÉ I

Suite

L'ÉTAT DE SANTÉ DES PRINCIPALES ESSENCES FORESTIÈRES

Principales essences dans la région	Proportion en surface	Etat de santé de l'essence	Principaux problèmes rencon- trés et niveau de l'enjeu
Hêtre	18 %		Orcheste du hêtre
Chêne rouvre	16 %		Oïdium
Epicéa commun	14 %		Typographe
Sapin pectiné	11 %		Chermès du tronc
Chêne pédonculé	10 %		Oïdium
Charme	8 %		
Frênes	8 %		Chalara
Peupliers			
Douglas			

Etat de santé de l'essence	Niveau de l'enjeu de chaque problème
Médiocre	Fort
Moyen	Moyen

PULLULATION D'ORCHESTE DU HÊTRE

Ce charançon est un petit coléoptère qui attaque les feuilles de hêtre. L'adulte perfore les feuilles, et les larves s'y développent, et en font sécher les extrémités. Déjà repéré en 2013, l'orcheste a intensifié ses attaques en 2014 sur la majeure partie des reliefs de Franche-Comté, affectant des milliers d'hectares dans notre région. Les dégâts ont été très visibles dans le paysage dès la mi-juin.





LÉGÈRE RECRUD<mark>ESC</mark>ENCE DU TYPOGRAPHE SUR ÉPICÉA

Après plusieurs années de répit, le typographe s'est un peu manifesté en 2014, à la faveur d'un printemps plutôt sec, notamment en Haute-Saône et dans le Doubs. Les volumes exploités et le nombre de foyers sont cependant restés assez faibles.

Les conditions chaudes et sèches de cet été 2015 sont propices au développement du typographe : soyez vigilants cet automne et au printemps prochain pour intervenir suffisamment tôt en cas d'attaque.

DES FORÊTS EN FRANCHE-COMTÉ

JAUNISSEMENT PRÉCOCE DES FEUILLUS

Un jaunissement de nombreuses essences feuillues a été constaté dès le mois d'août, dans le sud du massif vosgien notamment. Cela a touché le hêtre, mais aussi le charme, les chênes, les érables, le merisier et le bouleau. Il n'y a pas d'explication bien claire de ce phénomène, qui semble ne pas avoir eu de conséquences sur les arbres cette année.

En revanche, suite à la sécheresse et aux épisodes caniculaires de l'été 2015, certains symptômes sont déjà bien visibles, notamment des jaunissements ou rougissements sur feuillus ou résineux.

POINT D'ACTUALITÉ SUR LE FRÊNE

Le chalara a accéléré sa progression vers le sud-ouest de la France, et l'on peut désormais considérer que près de la moitié de la France est aujourd'hui atteinte par le champignon.

Le Département Santé des Forêts a mis en place un dispositif de surveillance par placettes, qui nous indique par exemple qu'en Haute-Saône, le tiers des frênes présente des nécroses sur plus de la moitié du périmètre du collet. De 2013 à 2014, la mortalité des arbres du fait de la chalarose représente 10 % de l'effectif de ces placettes.

Afin de sensibiliser les propriétaires à cette maladie, le CRPF a organisé 2 réunions sur le sujet cette année, dans le Jura en juin et en Haute-Saône en septembre.

Nous vous rappelons par ailleurs que notre dernier numéro de «La Forêt Privée Comtoise n° 55 vous a donné tous les détails sur ce problème sanitaire.

L'exploitation des arbres adultes touchés demeure recommandée dès lors que le collet est fortement atteind, surtout lorsque le houppier est aussi très touché.





LES CORRESPONDANTS-OBSERVATEURS AU SERVICE DE LA FORÊT PRIVÉE EN FRANCHE-COMTÉ

POUR JOINDRE LES CORRESPONDANTS-OBSERVATEURS DE FRANCHE-COMTÉ EN ACTIVITÉ EN 2015

	Sabine Lefevre	s.lefevre.cda-25@agridoubs.com
Doubs	Chambre d'agriculture	Tél. 03.81.65.52.58
Doubs	Bernard Fery	bernard.fery@doubs.gouv.fr
	DDT	Tél. 03.81.65.69.27
	Luc Denis	luc.denis@crpf.fr
Jura	CRPF	Tél. 03.84.35.14.27
Julien Da Rocha		julien-da-rocha@jura.gouv.fr
	DDT	Tél. 03.84.86.80.81
	Jean-Yves Gabiot	jean-yves.gabiot@crpf.fr
Haute-	CRPF	Tél. 03.84.64.90.76
Saône	Christian Jobard	christian.jobard@haute-saone.gouv.fr
	DDT	Tél. 03.63.37.92.41



François Janex CRPF de Franche-Comté

Article rédigé à partir du « Bilan 2014 de la santé des forêts en Franche-Comté », établi par le Pôle interrégional de la santé des forêts du Nord-Est

Le cahier technique

Calendrier des formations 2015 - les réunions à venir

Date	Thème	Lieu
2 octobre	Fiscalité forestière et certification PEFC	Moirans-en-Montagne (39) D. Chopard
8 octobre	Bois-bûches, bois-énergie : des solutions pour valoriser vos peuplements (organisée avec la coopérative «Forêts & Bois de l'Est)	Combeaufontaine (70) F. Brunner
15 octobre	Mise en valeur d'un massif forestier : sylviculture de rattrapage dans une plantation, plantation clôturée contre le gibier, desserte forestière collective (à <i>la journée</i> ou par 1/2 journée). Avec la participation d'un ETF	Villersexel (70) D. Chanteranne - C. Mataillet
16 octobre	Internet et Smartphone : les applications utiles pour les forestiers. (Inscription obligatoire, nombre de places limité)	Besançon (25) C. Jacquet

Contact : Sylvie BOVET Tél : 03 81 51 98 02 - Email : sylvie.bovet@crpf.fr

Jean-Marie et Patrick quittent le CRPF de franche-Comté

Jean-Marie Chauvin et Patrick Adami vont tous deux terminer leur carrière ce trimestre, après plus de 35 ans de bons et loyaux services.

Jean-Marie a officié dans le secteur de Champagnole dans le Jura. Il a beaucoup œuvré pour la desserte et a permis la création d'une quarantaine d'ASA. Il était très apprécié des propriétaires pour sa rigueur, sa gentillesse et sa disponibilité lors des réunions de vulgarisation et des visites-conseils, ou des visites d'instruction de PSG.

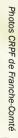
Patrick, pour le secteur de Gray en Haute-Saône, en plus des dossiers PSG et référentiel technique était correspondant observateur pour le département Santé des Forêts. Il laisse également un très bon souvenir aux propriétaires qui ont pu apprécier sa légendaire bonne humeur.

Leur passion pour la forêt et son développement a été leur principal objectif tout au long de ces années.

Nous les remercions vivement pour ces années passées au service de la forêt et des forestiers et leur souhaitons une formidable retraite!



Jean-Marie Chauvin





Patrick Adami

'actualité économique

ÉCONOMIE ET MARCHÉ DES BOIS

La valse des monnaies continue de perturber l'économie mondiale, entre le Rouble russe et le Yuan chinois maintenant, la baisse des devises impacte les échanges commerciaux et traduit surtout une baisse de croissance de pays qui pèsent lourd sur l'échiquier mondial. Cet état de fait bride les effets de la reprise économique que beaucoup attendent avec impatience.



AU NIVEAU MONDIAL

En Russie, malgré une hausse du volume des exportations, le taux de change pénalise les échanges commerciaux, avec un recul de 20 à 30 %, respectivement sur les sciages et grumes.

En Chine, la dévaluation amorcée annonce la mutation de l'économie dirigée vers une économie de marché mondialisée. Les effets directs dans un premier temps redonneront de la compétitivité au pays, et sachant que celui-ci produit entre 70 et 80 % du mobilier mondial, nos fabricants peuvent trembler.

Pour le moment, c'est sur les Etats Unis que les espoirs se focalisent : la remontée des mises en chantier dans le bâtiment (+12 %) permet d'espérer une croissance de la demande en matériaux bois de 20 à 25 % sur certains produits.

Autre pays locomotive, l'Inde et son marché en forte progression attirent les gros producteurs mondiaux de résineux, USA, Canada et Allemagne, qui compensent les volumes de bois tropicaux importés en perte de vitesse.

EN EUROPE

Dans la communauté, la Grande Bretagne continue de tirer les exportations. Bonne aubaine pour la Suède, qui voit sur cette destination croitre ses volumes de sciages de 5 %. Les sciages suédois gagnent également du terrain en Asie, avec une progression de 14 %, mais dans l'ensemble les prix progressent à peine de 1 %.

Situation difficile donc pour les géants du sciage, tel l'autrichien Klausner, contraint de céder une de ses scieries installée en Saxe à son compatriote Schweighoffer.

Même son de cloche chez les papetiers avec le groupe UPM, diminuant de 800 tonnes sa production de papier graphique, dont 130 000 à Chapelle Darblay, pour améliorer sa rentabilité.

Pour autant, cela n'empêche pas IKEA d'acheter 33 600 ha de forêt en Roumanie pour consolider ses approvisionnements futurs.

Plus près de nous, les Suisses se rendent compte que, chez eux, la gestion forestière ne permet plus de couvrir les frais de gestion et cherchent des solutions pour commercialiser les prestations d'intérêt public fournies par la forêt. Ici comme ailleurs, la difficulté sera de trouver des payeurs!

EN FRANCE

Notre marché intérieur n'a toujours pas retrouvé sa vigueur, notamment dans le domaine de la construction, où la production a chuté de 6 % par rapport à 2014.

Tous les acteurs de la filière forestière se sont fortement mobilisés au cours du premier semestre pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par

l'ADEME. Afin d'encourager l'innovation face aux nouveaux enieux de la transition énergétique et de l'agro-écologie, cet AMI soutiendra des projets innovants (expérimentations, démonstrateurs, premières industrielles, projets pilotes...) notamment dans l'agriculture et la filière bois, répondant au moins à l'un des deux objectifs suivants :

- produire en utilisant moins d'énergie et en améliorant le bilan de gaz à effet de serre;
- produire en gérant mieux et en utilisant moins de ressource (matière, eau, sol).

Il s'adresse en priorité aux équipementiers, constructeurs, producteurs d'intrants mais aussi organismes techniques et scientifiques. aux industriels, aux entreprises du monde agricole et forestier porteurs d'innovations technologiques en France

Le choix des dossiers retenus et financés sera rendu public fin septembre.

AU NIVEAU RÉGIONAL

La reprise des ventes en septembre permettra de juger de la tenue du marché, relativement stable jusqu'à présent. Les prochains rendez-vous pour les feuillus seront Ornans le 3 septembre, Lure le 16. Noidans-les-Vesoul le 21 et pour les résineux le 11 septembre à Champagnole.

Patrick Michel - CIA25-90

'actualité forestière

ACTU DU CETEF

LE TRAVAIL DU SOL AVANT PLANTATION: NOUVELLES TECHNIQUES ...

Le 29 mai dernier, les membres du CETEF se sont retrouvés dans la forêt de l'Abbaye à Fretigney. Dans ce massif, géré par la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations, l'INRA a installé un des 6 dispositifs nationaux du projet « PILOTE ». L'objectif est de réaliser une évaluation technico-économique des nouvelles méthodes de préparation des sols avant plantation et de les promouvoir.

La préparation du sol facilite l'installation du plant. Ces nouvelles techniques permettent également de maitriser le développement de la végétation concurrente en alternative aux herbicides. Sur le site de Fretigney, 3 outils sont testés et comparés à une zone témoin non travaillée et à une zone décompactée avec un sous-soleur simple. La parcelle a été plantée en Douglas en avril 2014.

Le Culti 3B® est composé d'une dent de sous-solage de 87 cm équipée d'ailettes triangulaires sur chaque côté, suivie de deux paires de disques non motorisés. Cet outil se fixe à l'arrière d'un tracteur de 140 à 200 CV. Il décompacte et fracture les sols tassés à une profondeur de 40 à 60 cm et réalise un billon bombé grâce aux deux paires de disques. Le travail est fait en 2 passages. Cette technique permet de préparer environ 2 ha/jour.



La Bident Maillard est composée de deux dents de sous-solage soudées à 1 m d'intervalle et munies de paires d'ailettes latérales, l'ensemble étant monté sur une pelle mécanique. Elle permet un décompactage profond et doublé grâce aux deux dents. Le travail est également fait en 2 passages et on peut compter sur une vitesse de 1 ha/jour.

Le Sous-soleur multifonction® est composé de 4 éléments : un peigne désherbeur de 60 cm, un corps de sous-solage de 60 cm de haut, deux ailettes triangulaires de part et d'autre de la dent et un obus central de sous-solage au pied de la dent. Après un raclage avec le peigne sur 2 à 3 cm de profondeur, cet outil, assimilable à une pioche géante, a été utilisé en trois passes par potet de 1m*1m (permettant en option la réalisation de la technique 3B Billon Bombé Becker). La vitesse est de 0,5 ha/jour.

Premiers résultats :

Fracturation du sol : les outils les plus efficaces pour la fracturation du sol sont le Sous-soleur multifonction® et la Bident Maillard.

Décompactage: Les profils culturaux, réalisés dans l'étude, permettent notamment de repérer la profondeur de décompactage des différents outils et montrent que la Bident Maillard réalise le travail du sol le plus profond (environ 70 cm), suivi du Culti 3B® (55 cm), puis du Sous-soleur multifonction® (50 cm) et du sous-soleur classique.

Taux de reprise : ils sont meilleurs sur ces zones travaillées. Ces plantations seront suivies pendant 5 à 10 ans.

Sabine Lefevre, CIA25-90 d'après le compte-rendu de visite de JP Grozellier

Pour plus d'information sur ce projet :

http://www6.nancy.inra.fr/missiongestion-vegetation-foret/Projets-encours/Projet-PILOTE

LE CASTOR D'EUROPE (CASTOR FIBER)



Photo FDCJ

C'est le plus gros des rongeurs européens, avec une longueur d'un mètre environ queue comprise et un poids moyen de 20 kg. La confusion est possible avec le ragondin, qui ne pèse toutefois que 7 kg environ (10 kg max).

Pourchassé pour sa chair et sa fourrure, le castor a quasiment disparu entre les 17^{ème} et 19^{ème} siècles hors la basse vallée du Rhône.

En 2014 on estimait la population hexagonale à 14 000 individus répartis sur 10 000 km de cours d'eau et l'expansion se poursuit grâce au statut d'espèce protégée: Directive Habitats en 1992, Convention de Berne en 1990 et 1993, protection nationale de l'espèce et de son habitat en 2007.

En Franche-Comté, il est présent sur la Loue, le Doubs, le Suran, la Clauge, l'Orain, le Correy, la Semouse...

Le castor est strictement végétarien et ingère 2 kg de végétaux par jour : feuilles, fruits, herbes, écorce... les saules et les peupliers sont les essences les plus recherchées.

Le plus spectaculaire pour le propriétaire forestier est sans contestation possible le chantier de coupe d'arbres pour les besoins alimentaires, la construction de barrages ou de terriers huttes.

À ne pas confondre avec son cousin, le ragondin



Photo Dominique GEST

L'ONCFS traite annuellement une quarantaine de dossiers de dégâts « forestiers ». L'indemnisation n'est pas prévue et ces services donnent les conseils au propriétaire pour protéger ses biens : gaine, grillage...

En Suisse, la population est estimée à 2 800 castors qui peuvent être abattus s'ils causent des dégâts graves aux infrastructures, provoquent des inondations... Les dégâts aux essences adaptées à la station peuvent être indemnisés.

Christian Bulle Président de la section Jura

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE ...

Dans le dernier numéro, nous vous avons proposé une enquête de satisfaction pour toujours mieux répondre à vos demandes.

Avec seulement 21 réponses sur plus de 2 000 adhérents, les résultats sont malheureusement peu représentatifs... les commentaires sont toutefois plutôt positifs et encourageants. Nous nous efforcerons de traiter les sujets proposés dans les prochains numéros (travaux sylvicoles, élagage, obligations réglementaires, économie de la filière bois locale, nouvelles utilisations du bois...), en ayant à l'esprit que le type d'information le plus recherché est l'actualité technique et sylvicole.

La mise en place d'une rubrique « Courrier des Lecteurs » fait l'unanimité dans les réponses. Elle vous sera donc prochainement proposée.

Merci aux adhérents qui ont pris le temps de répondre!

Merci de retourner ce papillon à : Forestiers Privés de Franche-Comté - 20, rue FVillon - 25041 Besançon cedex qui transmettra votre demande.
Nom:
Prénom:
Adresse:
Code postal: Ville: Subsite adhine as Subsite adhine for this dedicate and discrete
Souhaite adhérer au Syndicat des propriétaires forestiers du département du (*): Doubs – Jura – Hte-Saône & T. de Belfort
(*) Rayer la (les) mention(s) inutile(s)



Contacts Utiles

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCHE-COMTÉ

Président : Jean-François JORIOT

Maison de la Forêt et du Bois - 20, rue F.-Villon - 25041 Besançon cedex

Contact : Fabienne BLANC

Tél. 03 81 51 89 24 - Fax : 03 81 51 98 10

E-mail: forestiersprivesdefranche-comte@foretpriveefrancaise.com

SECTION DU DOUBS

Président : Jean-François JORIOT

Groupe rural - 130 bis rue de Belfort - BP 939 - 25021 Besançon cedex
Correspondants : Sabine LEFEVRE, Patrick MICHEL,
Tél. 03 81 65 52 58 ou 32, fax 03 81 65 52 78
Contact : Delphine DUPONT, tél : 03 81 65 52 76
E-mails : syndicat-25@foretpriveefrancaise.com

SECTION DU JURA

Président: Christian BULLE

Maison des Agriculteurs, 455 rue du Cel-de-Casteljau BP417, 39016 LONS-LE-SAUNIER cedex.

Correspondant : Didier CHOPARD, Tél. 03 84 35 14 27, fax 03 84 35 14 26.

Contact: Céline URBAIN, tél: 03 84 35 14 26. E-mail: syndicat-39@foretpriveefrancaise.com

SECTION DE HAUTE-SAÔNE ET TERRITOIRE DE BELFORT

Président : Nicolas POLLIOT

Maison de la Forêt et du Bois - 20, rue F.-Villon - 25041 Besançon cedex
Contact : Fabienne BLANC

Tél. 03 81 51 89 24 - Fax : 03 81 51 98 10 E-mail : syndicat-70@foretpriveefrancaise.com

CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Présidente : Elisabeth VIELLARD - Directeur : François JANEX

Contact : Fabienne BLANC

Maison de la Forêt et du Bois - 20 rue François Villon 25041 Besançon-Cedex – tél : 03 81 51 98 00 franche-comte@crpf.fr

site internet de la forêt privée :

www.foretpriveefrancaise.com/franche-comte

La forêt Privée Comtoise

Éditeur: Forestiers Privés de Franche-Comté – Association Loi 1901 - Maison de la Forêt et du Bois – 20 rue François Villon – 25041 Besançon-Cedex. Directeur de Publication: Jean-François JORIOT – Comité de rédaction: Christian BULLE, Nicolas POLLIOT, Sabine LEFEVRE, Patrick MICHEL, François JANEX, Elisabeth VIELLARD, CRPF. Secrétaire de rédaction: Fabienne BLANC. Abonnement gratuit. Tirage: 7 000 exemplaires. Parution quadrimestrielle. Impression: SIMONGRAPHIC 25290 Ornans. N°56 - SEPTEMBRE 2015.

Informations Générales

5

avez-vous que le contrat RESPONSABILITE CIVILE CHEF DE FAMILLE de votre Multirisque Habitation ne vous couvre pas systématiquement en votre qualité de Propriétaire Forestier?

Et pourtant tout dommage causé à un tiers vous oblige à réparation.

Le syndicat FORESTIERS PRIVES DE FRANCHE-COMTE a souscrit pour ses adhérents un contrat de groupe prenant en charge cette garantie RESPONSABILITE CIVILE⁽¹⁾. La cotisation annuelle au syndicat inclut le coût de cette assurance.

Il n'est pas nécessaire d'avoir ... 300 ha pour faire l'objet d'une réclamation! En outre, même sans faute directe de votre part, votre seule qualité de propriétaire forestier suffit pour être l'objet d'une mise en cause.



Le syndicat Forestiers Privés de Franche-Comté a conclu sur un même contrat, non seulement cette garantie Responsabilité Civile, mais également Défense et Recours.

Que vous ayez ... 1 ha, ou moins, ou plus, venez donc nous rejoindre en remplissant le bulletin au verso.

À travers les articles que nous vous présentons dans tous les numéros de cette revue, nous tentons de vous convaincre de la nécessité, pour nous tous, de représenter une force cohérente, susceptible d'être mieux prise en considération par tous les décideurs (nationaux et locaux).

(1) aux clauses et conditions du contrat souscrit par «Forestiers Privés de Franche-Comté»



L'adhésion massive aux Syndicats des propriétaires producteurs forestiers permet à notre Fédération nationale «Forestiers Privés de France» de peser plus efficacement sur les débats et les enjeux nationaux.

L'adhésion au syndicat vous fait bénéficier d'informations fiscales et juridiques. Des conseils personnalisés vous sont donnés, soit localement, soit en faisant appel au service juridique très performant de la Fédération nationale à Paris.

Si vous voulez que les Pouvoirs publics et les décideurs nous écoutent...

Si vous voulez garder votre liberté de propriétaire...

Venez nous rejoindre massivement. C'est ainsi que nous serons forts!